

## L'Industrielle Alliance annonce la clôture des émissions d'actions ordinaires et d'actions privilégiées

***Non destiné à des fins de distribution à des services de fil de presse ni à des fins de diffusion aux États-Unis.***

**Québec, le 26 février 2010** – L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« Industrielle Alliance » ou la « compagnie ») annonce aujourd'hui la clôture des émissions précédemment annoncées de 2 950 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») au prix de 34,00 \$ par action ordinaire pour un produit total brut de 100 millions de dollars et de 4 millions d'actions privilégiées de catégorie A, série F, à dividende non cumulatif de 5,90% (les « actions privilégiées de série F »), au prix de 25,00 \$ par action privilégiée de série F, pour un produit brut total de 100 millions de dollars.

L'émission d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de série F a été souscrite, au moyen de conventions de prise ferme, par un syndicat de preneurs fermes composé de BMO Nesbitt Burns Inc. et RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc., qui ont agi conjointement en qualité de chef de file, de même que Financière Banque Nationale inc., Scotia Capitaux inc., Marchés mondiaux CIBC inc., Valeurs Mobilières TD inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Casgrain & Compagnie Limitée, Corporation de Valeurs Mobilières Dundee, Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc., et Valeurs mobilières Banque Laurentienne Inc. L'émission des actions ordinaires et des actions privilégiées de série F a été réalisée aux termes de suppléments de prospectus datés du 19 février 2010 au prospectus préalable de base daté du 30 avril 2009. Les suppléments de prospectus sont disponibles sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), de même que sur le site de la compagnie, à l'adresse [www.inalco.com](http://www.inalco.com).

Le produit des émissions sera ajouté aux fonds généraux de la compagnie et sera affecté à ses besoins généraux, ce qui comprend les provisions nécessaires pour les activités d'acquisition.

### **Actions privilégiées**

Les actions privilégiées de série F offrent un taux de rendement de 5,90 % par année, payable trimestriellement, de la façon et au moment prescrits par le conseil d'administration de la compagnie. Les actions privilégiées de série F ont commencé à être négociées aujourd'hui à la Bourse de Toronto sous le symbole IAG.PR.F.

Les actions privilégiées de série F ne sont pas rachetables par la société avant le 31 mars 2015. Sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires, à partir du 31 mars 2015, la société pourra, si elle le désire, racheter l'ensemble ou une partie des actions privilégiées, moyennant un préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours et en versant la somme de 26,00 \$ par action privilégiée de série F, si le rachat est effectué antérieurement au 31 mars 2016, la somme de 25,75 \$ par action privilégiée de série F si le rachat se fait à partir du 31 mars 2016, mais avant le 31 mars 2017, la somme de 25,50 \$ par action privilégiée de série F si le rachat se fait à partir du 31 mars 2017, mais avant le 31 décembre 2018, la somme de 25,25 \$ par action privilégiée de série F si le rachat se fait à partir du 31 mars 2018, mais avant le 31 mars 2019, et la somme de 25,00 \$ par action privilégiée de série F si le rachat est effectué à partir du 31 mars 2019, majoré, dans chacun des cas, d'un montant égal à la totalité des dividendes déclarés mais non versés à l'égard des actions jusqu'à la date fixée pour le rachat exclusivement.

### **Avis**

Les titres faisant l'objet du placement n'ont pas été et ne seront pas enregistrés aux termes de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, dans sa version modifiée, et ils ne peuvent ni faire l'objet d'un placement ni être vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption applicable en vertu des exigences d'enregistrement. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il ne doit y avoir aucune vente de titres dans les États où une telle offre, sollicitation ou vente, serait contraire à la loi.

### **Énoncés prospectifs**

Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs sur les activités, les objectifs et les stratégies de l'Industrielle Alliance, ainsi que sur la situation financière de la société et son rendement. De façon générale, on peut reconnaître, mais pas toujours, la nature prospective de tels énoncés à l'usage de mots tels que « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « être d'avis », « continuer » ou d'autres expressions semblables, dans leur forme affirmative, négative ou conditionnelle. Sauf indication contraire, toute information prospective présentant des résultats prospectifs sur les activités, la situation financière ou les flux de trésorerie a été approuvée par la direction à la date du présent communiqué. Les énoncés prospectifs comportent des risques ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de l'Industrielle Alliance s'écartent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels de la société, mentionnons l'évolution de la réglementation gouvernementale ou des lois fiscales, la concurrence, l'évolution technologique, les marchés financiers mondiaux, les taux d'intérêt, l'évolution des données démographiques, les fluctuations de la demande et les changements de comportement des consommateurs à l'égard des produits et des services de la société, la survenance d'événements catastrophiques et les conditions économiques générales au Canada ou ailleurs dans le monde. Les lecteurs trouveront une description des facteurs importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs dans le rapport de gestion du plus récent rapport annuel de l'Industrielle Alliance. Cette liste de facteurs ne contient pas tous ceux qui pourraient avoir une influence sur quelque énoncé prospectif que ce soit de l'Industrielle Alliance. Ces facteurs et d'autres doivent être analysés de près et les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de l'Industrielle Alliance. Lorsque des énoncés prospectifs sont par ailleurs donnés à titre indicatif sur les résultats financiers futurs de l'Industrielle Alliance, ils ont pour but d'aider les investisseurs à comprendre l'incidence des plans et des objectifs actuels de la société sur son bénéfice. La société peut également faire part d'objectifs de temps à autre. Un objectif doit être interprété comme un énoncé sur les buts visés par la direction dans sa gestion de la société, et non comme une prévision que l'objectif sera atteint. L'Industrielle Alliance ne s'engage nullement à réviser ces énoncés prospectifs ni à en publier une mise à jour pour tenir compte d'événements, de circonstances ou de faits postérieurs à la date du présent communiqué, qu'ils soient prévisibles ou non, à moins d'y être tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

### **À propos de l'Industrielle Alliance**

Fondée en 1892, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. est une société d'assurance de personnes qui offre une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de REER, de fonds mutuels et de fonds distincts, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Quatrième société d'assurance de personnes en importance au Canada, l'Industrielle Alliance est à la tête d'un grand groupe financier, présent dans toutes les régions du pays de même que dans l'ouest des États-Unis. L'Industrielle Alliance contribue au mieux-être financier de plus de 3 millions de Canadiens et de Canadiennes, emploie plus de 3 300 personnes et administre et gère un actif de plus de 58 milliards de dollars. Le titre de l'Industrielle Alliance est inscrit à la Bourse de Toronto, sous le symbole IAG. L'Industrielle Alliance compte parmi les 100 sociétés publiques les plus importantes au Canada.

- 30 -

***Non destiné à des fins de distribution à des services de fil de presse ni à des fins de diffusion aux États-Unis.***

**Information :** Jacques Carrière, vice-président, Relations avec les investisseurs  
Tél. bureau : 418 684-5275; cellulaire : 418 576-3624  
Courriel : [jacques.carriere@inalco.com](mailto:jacques.carriere@inalco.com); site web : [www.inalco.com](http://www.inalco.com)